

## Remarques sur le projet de territoire Cap 2040

### Commentaire général

Le développement de LTC ne résulte pas du libre jeu de l'esprit d'entreprise mais d'une politique très volontariste des années 1960-1970 qui a créé de toute pièce le pôle télécommunications à Lannion avec le CNET. Apogée au début des années 1980, puis lent déclin avec repli de l'Etat (fin de la politique industrielle, privatisations) et nouvelle donne internationale dans l'informatique et les télécommunications. Privatisation de l'ex-DG télécom devenue Orange et réduction drastique de la recherche. Sursaut dans les années 2000 avec le boom internet, puis nouvelle rechute dans les années 2010. La photonique est un nouvel axe de développement mais ne peut être qu'un substitut partiel. Descente aux enfers d'Alcatel racheté par Nokia en 2016, elle-même en grande difficulté. Que faire après avoir bradé un ex-fleuron français à un groupe étranger ? Une autre politique serait (encore) possible au niveau national mais ne correspond pas aux choix du gouvernement actuel. Les marges de manœuvre sont des plus étroites au niveau local. Difficile de ne pas soutenir Nokia mais en voir les limites ?

La spécialisation de LTC dans les télécom et le numérique demeure forte. C'est un atout mais aussi une source de fragilité. Le potentiel local d'activités et de recherche est riche de nombreuses unités dynamiques et performantes mais on peut craindre que malgré ses qualités ce potentiel n'ait pas actuellement la taille critique pour avoir, à lui seul, un effet d'entraînement suffisant.

**La politique proposée paraît trop fondée sur le foncier et l'immobilier d'entreprise.** Les « grands projets » pour accroître l'attractivité de LTC (Lannion en fait) - rachat du site Orange, parc des expositions, maison des entreprises, Photonics Park, pôle Phoenix, pont aval sur le Leguer – absorbent l'essentiel du budget d'investissement. Pour l'année 2021 les dépenses liées à la construction du parc des expositions et du pont aval sur le Leguer représente 40% du budget d'investissement (41.7% si on y rajoute la rénovation du siège de LTC). En comparaison le soutien à la requalification des bourgs et centres-villes s'élève à seulement 1.4% de ce même budget. En outre ces « grands projets » risquent d'être en partie sous-utilisés. Un constat de même nature pourrait être fait pour de nombreuses « zones d'activité » de LTC avec leurs hôtels d'entreprises, ronds points et terrains à aménager souvent inégalement occupés.

**Il n'y a pas d'alternative simple mais l'idée générale serait de mettre davantage l'accent sur le « capital humain »** en s'appuyant sur le vivier existant, en finançant des porteurs de projets innovants et des chercheurs, des plans de formation, avec définition de programmes, puis d'appels à projets avec localisation flexible sur l'ensemble de LTC. Les structures d'enseignement supérieur et de recherche (IUT et ENSSAT) en place doivent servir de points d'appui et leur renforcement est un objectif prioritaire.

**Le déséquilibre entre zones commerciales et centres urbains** est encore plus marqué dans LTC qu'au niveau national, comme cela est indiqué dans les documents préparatoires. La périphérie de Lannion est un enchevêtrement inextricable de ronds points, d'échangeurs, de grandes surfaces, de zones à aménager qui est tout sauf attractif. Le centre dépérit. Cet état de fait se retrouve à un moindre niveau dans les autres pôles. Dans les documents il y a peu d'analyse critique de cette situation alors

que le mode de distribution basé sur les grandes surfaces entre en crise. On se limite à un discours assez convenu sur le rééquilibrage centre/périphérie (développer commerces et services de proximité ; aide à la rénovation du parc ancien des centres). Il faudrait repenser en profondeur ces zones commerciales et ces zones d'activité.

Il y a un accord **pour préserver et diversifier une agriculture locale dynamique, respectueuse de l'environnement**, développant des produits locaux de qualité et davantage vendus en circuit court. Les difficultés ne doivent pas être sous-estimées pour autant. Il faut faire évoluer des modes de production encore marqués dans de nombreux endroits par des pratiques trop productivistes. L'espace agricole doit cesser de reculer avec la multiplication des zones d'activité et une urbanisation dispersée. Le plan de lutte contre les algues vertes doit être renforcé.

Les zones de bocage ont fortement reculé entre Lannion/Tréguier/Lézardrieux, moins dans le sud-ouest de LTC. Il y a peu de forêts dans la zone. La forte progression du chauffage au bois qui est envisagée est-elle soutenable ? Rebâtir le bocage dans une zone excessivement massacrée (Lannion/Lézardrieux) est une priorité.

La potentialité des algues et de l'agriculture marine paraît sous-estimée.

Enfin, en matière d'affichage, le terme « grands défis », déjà utilisé dans le précédent programme LTC, n'est-il pas un peu surfait ? Une expression plus neutre comme « axe » ne serait-elle pas suffisante ?

## **Projet de territoire cap 2040 et grands défis**

### **Défi 1 Transformer nos ressources en richesses**

*Chantier 1 Consolider, déployer et faire progresser nos filières*

#### 2 Développer et soutenir une agriculture durable

Favoriser l'installation viable de jeunes exploitants mettant l'accent sur les circuits courts, les productions de qualité, limitant les surinvestissements trop coûteux à amortir

Faire évoluer les exploitations en place vers des modes de production moins polluants ; conséquences à en tirer en matière de lutte contre les algues vertes

#### 3 Economie résidentielle

Difficulté de concilier des zones commerciales toujours en extension (super U à Tréguier) et la revitalisation des centres

#### 4 Economie maritime

Exploitation des algues à mettre davantage en avant ; relance du CEVA et autres

#### 5 Tourisme

S'appuyer sur le potentiel des théâtres de l'Arche et du Sillon pour créer un festival d'envergure

## *Chantier2 Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive*

### 6 Attirer et accueillir les entreprises

Doute sur une politique mettant trop l'accent sur le foncier et l'immobilier. Les « grands projets » absorbent une part trop importante du budget investissement

### 7 Attirer et transformer les compétences

Nouvelles formes d'intervention et moyens financiers accrus pour revitaliser les centres bourgs. Développement du télétravail , couplé avec des aides à la rénovation des bâtiments anciens. Mais aussi localisation flexible sur l'ensemble de LTC.

### 8 Accompagner l'évolution de la formation et de la recherche

Sans doute le point essentiel, plus que la politique de l'immobilier et du foncier. Appel à projets pour mobiliser le vivier existant et trouver de nouveaux chercheurs prêts à travailler sur les sites concernés. Créer un « manager de la recherche » au niveau de LTC. Idée de campus universitaire à relancer.

## **Défi 2 Planifier l'aménagement de l'espace et des mobilités**

Dans ce défi dénommé «Planifier l'aménagement de l'espace et des mobilités » rien curieusement sur l'excessif développement des zones commerciales et zones d'activité, sur la dispersion de l'habitat et sur le dépérissement des centres-bourgs. On ne parle presque que de couverture numérique et mobilité.

### *Chantier 6 Améliorer l'accès et les distributions internes au territoire*

#### 20 Créer de nouvelles connexions avec les grands axes d'échanges et de communication

Abandonner définitivement l'idée de « retravailler l'offre de transport aérien vers/ depuis Lannion » qui paraît pour le moins décalée par rapport à la situation nouvelle du transport aérien.

Grosse réserve sur le projet de pont aval sur le Leguer, une guirlande supplémentaire dans l'enchevêtrement inextricable de Lannion.

## **Défi 3 Vivre solidaires**

### *Chantier 7 Offrir un habitat performant et solidaire*

#### 22 Valoriser le stock

Aide à la rénovation du bâti ancien et à la réhabilitation thermique pour contribuer à revitaliser les centres villes avec des conditionnalités : conditions de ressources pour concentrer les aides sur les personnes en ayant le plus besoin ; conditions de localisation d'activités nouvelles susceptibles de

redynamiser les centres-villes (voir le chantier 2 Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive Objectif 7 Attirer et transformer les compétences)

#### **Défi 4 Préserver et valoriser l'environnement**

##### *Chantier 13 Préserver et valoriser les ressources naturelles*

40 Préserver les ressources en eaux douces, le littoral et les milieux aquatiques

Renforcer le plan de lutte contre les algues vertes

Gestion durable du bocage. Stratégie bocagère à développer, particulièrement dans la zone sinistrée Lannion/Tréguier/Lézardrieux. S'assurer de la soutenabilité de la filière bois avec l'essor programmé des chaudières et chaufferies à bois

42 Poursuivre la sensibilisation à l'environnement

Humaniser les zones commerciales et zones d'activité en plantant des arbres et en aménageant les espaces verts

##### *Chantier 14 Développer l'activité agricole*

43 Développer la valeur ajoutée dans les exploitations

Soutien des filières locales et circuits courts à mettre davantage en avant ; actions auprès de la grande distribution